

Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

---

**CARREFOUR DES SOLIDARITES**

49 Rue Des Augustins  
76000 ROUEN

---

Exercice clos le 31 Décembre 2010

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

## CARREFOUR DES SOLIDARITES

Exercice clos le 31 Décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Extraordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels du CARREFOUR DES SOLIDARITES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de comptabilisation des opérations enregistrées durant l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

BOIS-GUILLAUME, le 30 Mai 2011

Le Commissaire aux Comptes  
**C.M. AUDIT & ASSOCIES**



**Christine CORMERAIS**  
Membre de la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux Comptes de ROUEN

Rapport spécial du Commissaire aux  
Comptes sur les conventions réglementées

---

**CARREFOUR DES SOLIDARITES**

49 Rue Des Augustins  
76000 ROUËN

---

Exercice clos le 31 Décembre 2010

# Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

## CARREFOUR DES SOLIDARITES Exercice clos le 31 Décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Nous avons été avisés qu'aucune convention nouvelle visée à l'article L.612-5 du Code de commerce, n'est intervenue au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

**1- Convention avec l'association Œuvre Normande des Mères.**Objet des conventions

Mise à disposition d'appartements pour le service « Accueil en urgence pour couples » :

Facturation de charges locatives pour **12 662,99€** durant l'exercice 2010.

**2- Convention avec l'association Œuvre hospitalière de nuit.**Objet des conventions

Mise à disposition d'appartements pour le service « Accueil en urgence pour couples » :

Facturation de charges locatives pour **21 830,90€** durant l'exercice 2010.

**3- Convention avec la Fondation de l'Armée du Salut.**Objet des conventions

Mise à disposition d'appartements pour le service « Accueil en urgence pour couples » :

Facturation de charges locatives pour **8 068,59€** durant l'exercice 2010.

**4- Convention avec l'association Œuvre Normande des Mères.**Objet des conventions

Participation pour le loyer « SOS CRISE » :

Remboursement d'une participation au loyer pour **12 547,69€** durant l'exercice 2010.

D'autre part, certaines prestations sont facturées entre votre association et EPHETA dont votre Directeur est le Président.

↳ Entretien des locaux **11 837,28€**.

BOIS-GUILLAUME, le 30 Mai 2011

Le Commissaire aux Comptes  
**C.M. AUDIT & ASSOCIES**



**Christine CORMERAIS**  
Membre de la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux Comptes de ROUEN

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 990	1 990		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 990</b>	<b>1 990</b>		
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	223 741	187 159	36 581	33 524
Immob. en cours / Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>223 741</b>	<b>187 159</b>	<b>36 581</b>	<b>33 524</b>
Participations et créances rattachées	1 251		1 251	1 251
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	64 576	13 764	50 812	53 132
<b>Immobilisations financières</b>	<b>65 826</b>	<b>13 764</b>	<b>52 062</b>	<b>54 382</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>291 557</b>	<b>202 914</b>	<b>88 643</b>	<b>87 906</b>
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Stocks</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	100		100	12 472
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	191 576		191 576	148 867
<b>Créances</b>	<b>191 676</b>		<b>191 676</b>	<b>161 339</b>
Valeurs mobilières de placement	19 157		19 157	231 814
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	312 731		312 731	300 777
<b>Trésorerie</b>	<b>331 888</b>		<b>331 888</b>	<b>532 591</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>523 564</b>		<b>523 564</b>	<b>693 930</b>
Charges constatées d'avance	19 595		19 595	21 549
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>19 595</b>		<b>19 595</b>	<b>21 549</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>834 716</b>	<b>202 914</b>	<b>631 802</b>	<b>803 386</b>

C.M. Audit &amp; Associés

Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo

398 Ancienne Route de Darnétal - BP 01

76233 BOISGUILLAUME CEDEX

Tél. 02 35 60 00 00

## Bilan

	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
Fonds associatifs sans droit de reprise	64 210	64 210
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	165 691	163 260
Report à nouveau	32 462	45 294
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-184 885</b>	<b>-18 624</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	39 134	39 134
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>116 612</b>	<b>293 275</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle	47 359	30 582
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>47 359</b>	<b>30 582</b>
Provisions pour risques	30 607	98 597
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>30 607</b>	<b>98 597</b>
Fonds dédiés sur subventions	152 219	97 119
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>152 219</b>	<b>97 119</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	26 455	38 584
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	95 278	101 371
Dettes fiscales et sociales	160 390	139 085
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 871	4 773
<b>DETTES</b>	<b>285 005</b>	<b>283 813</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>631 802</b>	<b>803 386</b>

C.M. Audit &amp; Associés

Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo

398 Ancienne Route de Damétal - BP 67

76233 BOISGUILLAUME CEDEX

Tél. 02 35 90 00 00



## Compte de résultat

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 509 000	1 601 639
Reprises et Transferts de charge	46 739	5 633
Cotisations	125	
Autres produits	32 010	43 797
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 587 874</b>	<b>1 651 069</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	744 790	720 082
Impôts et taxes	53 524	49 851
Salaires et Traitements	548 391	513 519
Charges sociales	237 311	215 015
Amortissements et provisions	13 624	24 683
Autres charges	131 529	147 600
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 729 169</b>	<b>1 670 750</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-141 295</b>	<b>-19 680</b>
Opérations faites en commun		
Produits financiers	11 615	2 427
Charges financières		32
<b>Résultat financier</b>	<b>11 615</b>	<b>2 395</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-129 680</b>	<b>-17 286</b>
Produits exceptionnels		6 430
Charges exceptionnelles	99	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-99</b>	<b>6 430</b>
Impôts sur les bénéfices	6	
Report des ressources non utilisées	40 847	44 458
Engagements à réaliser	95 947	52 226
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-184 885</b>	<b>-18 624</b>

C.M. Audit &amp; Associés

Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo

398 Ancienne Route de Damétal - BP 67

76233 BOISGUILLAUME CEDEX

Tél. 02 35 60 00 00

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CARREFOUR DES SOLIDARITES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010, dont le total est de 631 802 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 184 885 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/04/2011 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'association, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

C.M. Audit & Associés

Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo

398 Ancienne Route de Damétal - BP 67

76233 BOISGUILLAUME CEDEX

Tél. 02 35 60 00 00

## Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 2 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

C.M. Audit & Associés  
Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo  
398 Ancienne Route de Damétal - BP 67  
76233 BOISGUILLAUME CEDEX  
Tél. 02 35 60 00 00

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Lors de l'Assemblée générale réunie extraordinairement le 14 décembre 2010, les membres de l'association Carrefour des Solidarités ont approuvé le traité de fusion avec l'association EPHETA avec comme date effective d'effet de la fusion le 1 janvier 2011.

Il n'y a donc aucun impact de cette décision sur les comptes clos au 31 décembre 2010.

C.M. Audit & Associés  
Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo

398 Ancienne Route de Damétal - BP 67

76233 BOISGUILLAUME CEDEX

Tél. 02 35 00 00 00

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 990			1 990
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 990</b>			<b>1 990</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	146 750	12 700		159 450
- Matériel de transport	28 260			28 260
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 466	4 080	1 516	36 030
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>208 477</b>	<b>16 780</b>	<b>1 516</b>	<b>223 741</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 251			1 251
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	66 896	300	2 620	64 576
<b>Immobilisations financières</b>	<b>68 146</b>	<b>300</b>	<b>2 620</b>	<b>65 826</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>278 613</b>	<b>17 080</b>	<b>4 136</b>	<b>291 557</b>

C.M. Audit & Associés  
Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo

398 Ancienne Route de Damétal - BP 67

76233 BOISGUILLAUME CEDEX

Tél. 02 35 60 00 00

## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

Elles sont constituées :

- de parts sociales du Crédit coopératif pour un montant de 1.250,50 euros,
- de cautions versées en garantie des appartements loués pour le service "demandeurs d'asile" à hauteur de 56.437,71 euros,
- de cautions versées en garantie des bureaux rue des Augustins, rue Saint Denis et rue Barthélémy pour un montant total de 8.137,99 euros.

Des dépréciations ont été constatées lors des précédents exercices sur certaines cautions non restituées par les propriétaires de logements mis à disposition des usagers (désaccord avec l'association suite à l'état des lieux). Elles s'élèvent à 13.764 euros.

## Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions sorties reprise	Valeur en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 990			1 990
<b>Immobilisations incorporelles (I)</b>	<b>1 990</b>			<b>1 990</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Install. générales, agencements et aménagements divers	134 913	4 390		139 303
Matériel de transport	17 136	3 092		20 228
Matériel de bureau et informatique , mobilier	22 904	6 142	1 417	27 628
Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles (II)</b>	<b>174 952</b>	<b>13 624</b>	<b>1 417</b>	<b>187 159</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>	<b>176 943</b>	<b>13 624</b>	<b>1 417</b>	<b>189 150</b>

C.M. Audit & Associés  
 Commissaires aux comptes  
 Immeuble Le Duo  
 398 Ancienne Route de Damétel - BP 67  
 76233 BOISGUILLAUME CEDEX  
 Tél. 02 35 80 00 00

**Notes sur le bilan**

**Actif circulant**

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	64 576	64 576	
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	191 576	191 576	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 595	19 595	
<b>TOTAL</b>	<b>275 747</b>	<b>275 747</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
AVOIRS A RECEVOIR	1 743
PRODUITS A RECEVOIR	55 219
<b>Total</b>	<b>56 962</b>

G.M. Aud & Associés  
 Commissaires aux comptes  
 Immeuble Le Duo  
 398 Ancienne Route de Damétal - BP 67  
 76235 BOISBUILLAUME CEDEX  
 Tél. 02 35 70 56 20

## Notes sur le bilan

## Dépréciation des actifs

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	10 957			10 957
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	53 252			53 252
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>64 210</b>			<b>64 210</b>
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	163 260	2 431		165 691
Report à Nouveau	45 294	5 991	18 822	32 462
Résultat de l'exercice	-18 624	46 930	213 191	-184 885
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	30 582	66 013	49 235	47 359
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	39 134			39 134
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>323 857</b>	<b>121 364</b>	<b>281 249</b>	<b>163 972</b>

C.M. Audit &amp; Associés

Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo

308 Ancienne Route de Damétal - BP 67

76268 BOISGUILLAUME CEDEX

Tél. 02 35 70 56 20



## Notes sur le bilan

**Provisions pour risques et charges**

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions :

Une provision pour charges a été constituée en 2002 à hauteur de 13.300 euros pour faire face aux coûts salariaux en cas de fermeture du service "couples" si les financements venaient à disparaître.

L'association a dotée en 2008 une provision pour risques afin de faire face à un litige l'opposant à un propriétaire d'appartements. La provision de 17.307 euros est destinée à couvrir des rappels de charges contestés par l'association.

Une provision pour risque salarial a été constituée en 2008 à hauteur de 67.990 euros pour faire face à un litige salarial. La salariée a été déboutée de sa demande au cours de l'année 2009. Au 31 décembre 2009, les comptes administratifs 2008 n'ayant pas encore été acceptés par les financeurs, la dotation à la provision n'était pas validée. Dans l'attente de cette décision, la provision n'avait pas été reprise à la clôture de l'exercice 2009.

Au cours de l'année 2010, les financeurs ont rejeté une quote-part de la provision constituée en 2008 à hauteur de 25.000 euros, la provision a été purement et simplement annulée par correction du résultat à reprendre 2008.

Le solde de la provision, soit 42.990 euros a été repris dans les comptes clos au 31 décembre 2010.

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	17 307				17 307
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	81 290		67 990		13 300
<b>Total</b>	<b>98 597</b>		<b>67 990</b>		<b>30 607</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			42 990		
Financières					
Exceptionnelles					

G.M. Audits & Conseils  
Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo

388 Ancienne Route de Darnétel - BP 67

76288 BOISQUILLAUME CEDEX

Tél. 02 35 60 00 00

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Les dettes financières diverses sont constituées des sommes versées par les familles "demandeurs d'asile" au titre :

- des cautions pour un montant de 19.956,33 euros,
- et de l'épargne à hauteur de 6.199,12 euros.

ainsi que des cautions versées par 2 familles dans le cadre du dispositif "familles en urgence" à hauteur de 300 euros.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	26 455	26 455		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	95 278	95 278		
Dettes fiscales et sociales	160 390	160 390		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	10	10		
Produits constatés d'avance	2 871	2 871		
<b>TOTAL</b>	<b>285 005</b>	<b>285 005</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

C.M. Audit & Associés  
Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo

308 Ancienne Route de Damétal - BP 67

76235 BOISQUILLAUME CEDEX

Tél. 02 35 60 00 00

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	61 050
PERS. DET. PROV. CONG. A. PAY.	77 437
AUTRES CHARGES A PAYER	31 882
<b>Total</b>	<b>170 370</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	19 595		
<b>Total</b>	<b>19 595</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 870		
<b>Total</b>	<b>2 870</b>		

G.M. Audit & Associés  
 Commissaires aux comptes  
 Immeuble Le Duo  
 300 Ancienne Route de Daménil - BP 07  
 76283 BOISQUILLAUME CEDEX  
 Tél. 02 35 70 56 20

## Notes sur le compte de résultat

C.M. AUBIN & ASSOCIÉS  
Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo

388 Ancienne Route de Damétal - BP 67

76233 BOISGUILLAUME GEBEX

Tél. 02 35 70 00 00

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Subventions d'exploitation

## Tableau des fonds dédiés

	Montant de la subvention accordée	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Fonds dédiés Familles en	59 688	11 351			11 351
Fonds dédiés DDASS 11	20 000	17 542	2 719		14 823
Fonds dédiés DDASS DA	30 000	16 000			16 000
Fonds dédiés HFR	52 226	52 226	38 128		14 098
Fonds dédiés SIAO	95 947			95 947	95 947
<b>Total</b>	<b>257 861</b>	<b>97 119</b>	<b>40 847</b>	<b>95 947</b>	<b>152 219</b>

## Analyse du résultat

Le résultat comptable inscrit au bilan de l'association au 31/12/2010 correspond aux résultats de l'ensemble des services, y compris de la gestion libre, avant reprise des résultats N-2.

La reprise de ces résultats N-2, d'un montant global de 58.867,51 euros restent inscrits en compte de report à nouveau jusqu'à l'affectation de ce résultat.

La provision pour congés à payer constituant pour vos financeurs une dépense non opposable doit être retraitée des résultats des services concernés par ce type de financement afin d'obtenir le résultat à reprendre.

Le résultat de la gestion libre est composé des cotisations versées par les membres.

Intitulés	Résultat global 2010	Gestion contrôlée 2010	Service d'Accueil et d'Orientation	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation	Demandeurs d'asile statutaires	Demandeurs d'asile CADA	Demandeurs d'asile HFR	Familles	Gestion Libre 2010
Résultat comptable avant reprise	- 184 884.88	- 185 009.88	- 46 329.90	-	- 25 960.28	- 55 195.20	-	- 57 524.50	125.00
Reprise résultat antérieur	58 867.51	58 867.51	22 695.91	-	-	30 518.51	-	5 653.09	
Résultat du compte administratif	- 126 017.37	- 126 142.37	- 23 633.99	-	- 25 960.28	- 24 676.69	-	- 61 871.41	125.00
Var prov CP non opposable aux financeurs	3 991.91	3 991.91	2 959.87		774.83	- 837.90		1 095.11	
Résultat à reprendre	- 122 025.46	- 122 150.46	- 20 674.12		- 25 185.45	- 25 514.59		- 50 776.30	125.00

## Autres informations

C.M. Audit & Associés  
Commissaires aux comptes

Immeuble Le Duo

300 Ancienne Route de Damétel - BP 67

70233 BOISGUILLAUME CEDEX

Tél. 02 35 60 00 00

**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 20.44 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	2		2	2
Employés	7	12	19	18
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>21</b>	<b>20</b>

**Droit Individuel à la Formation**

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 1 647 heures dont 1 647 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

**Informations sur les dirigeants****Rémunérations allouées aux dirigeants**

La loi 2006-586 du 23 mai 2006 impose pour les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 euros de mentionner dans leur annexe la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants. Cette information ne concernant que le directeur, elle conduirait à donner une information individualisée. Elle n'est en conséquence pas fournie.